

Emprise familiale

Par Camille

Bonjour,

Suite à une accélération des faits, je viens demander conseil ici avant de déposer une main courante. En effet, suite à des anxiétés de séparation depuis bébé et des tics, je me suis retrouvé suite au décès de mon père avec des tocs puis une dépression. Ma mère n'ayant jamais compris et étant très peu pédagogue me hurlait dessus et plus quand je n'arrivais pas à faire mes leçons seule. Je vous passe les humiliations et remarques systématiques. Isolé, avec mes "toc", j'ai sombré lentement mais sûrement, promené de médecins en hôpitaux. Après des traitements dans tous les sens, je me retrouve depuis sous une emprise totale et aujourd'hui, voulant reprendre ma liberté et la vie en main, je me trouve face à une mère totalement contre et un beau-père soumis qui suit aveuglément pour ne pas essuyer d'orages de sa part. J'avais laissé tous mes papiers dans ses mains en confiance et je me suis aperçu qu'elle ne voulait plus me redonner la main, jusqu'à m'empêcher de rentrer chez moi! Je tombe de très haut car je découvre énormément de manipulations à mon insu et une emprise que je ne pensais pas telle car ma mère utilise la machine médicale pour avoir le fin mot sur moi!

Je suis dépité et dépourvu

Par Isadore

Bonjour,

Quel âge avez-vous ? Vous habitez chez votre mère ?

Vous avez vos propres revenus ?

Par kang74

Bonjour

Vous parlez de prendre votre "liberté" en main, et qu'on ne veut pas que vous retourniez chez vous .
Mais chez vous, c'est ailleurs que chez votre mère ?

Vous habitez ou ?

Vous avez été hospitalisée ?

Vous avez une mesure de protection ?

Je ne vois pas bien sur quoi reposerait cette main courante .

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous êtes majeur ? mineur ?

Si vos papiers d'identité ont été confisqués, faites les refaire avec une déclaration de perte (ou de vol si vous voulez)
Et pourquoi une main courante ? une main courante ne sert strictement à rien.